

PROGRAMME 16 AVRIL 2024

SALLE J. BREL - HLDB CAMPUS CERIA
AVENUE EMILE GRYSOEN 1, 1070 ANDERLECHT
(MÉTRO CERIA ; GARE SNCB ANDERLECHT)

ARBITRAGE DAY II

ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE D'ARBITRAGE DES EXPERTS-ARBITRAGE KAMER VAN DESKUNDIGEN
WWW.CAE-AKD.BE

En partenariat avec HELDB – haute école Lucia de Brouckère- et - la chambre indépendante de règlement des litiges (www.cirl.be) ainsi que de VDE Legal (www.vdelegal.be). Avec le soutien de l'UCM – union des classes moyennes - et de l'AEA – Association of European Attorneys (www.aeuropea.com).

In samenwerking met HELDB - hogeschool Lucia de Brouckère- en - de onafhankelijke kamer voor geschillenbeslechting (www.cirl.be) evenals VDE Legal (www.vdelegal.be). Met de steun van UCM - Vereniging van de Middenstand - en de AEA - Association of European Attorneys (www.aeuropea.com).

AGENDA MATINÉE

MODÉRATEUR : Françoise Lefèvre agit aujourd'hui comme arbitre dans le commerce national et international, après avoir été partner chez linklaters jusqu'en 2021. Elle y a été responsable du groupe litige et ensuite du groupe arbitrage de linklaters pendant 10 ans. Elle est l'un des deux représentants de la Belgique auprès de la cour d'arbitrage de la chambre de commerce internationale de Paris et membre du conseil d'administration du CEPANI.

8h30	-	9h00	Accueil
9h00	-	9h15	Présentation
			Me J. Vanden Eynde : avocat - président CAE/AKD [FR/NL]
			Renaud Loridan : directeur président HELDB [FR]
9h15	-	10h00	L'Arbitrage dans le sport
			M. G. De Crook : President of the arbiters of the Belgian Court for sport [NL]
10h00	-	10h10	Questions
10h10	-	10h55	L'Arbitrage des fédérations diamantaires d'Anvers
			M. E. Vleesdrager : vice president of the Court of arbitration at the federation of diamonds bourses [FR]
10h55	-	11h05	Questions
11h05	-	11h50	L'Arbitrage et la construction
			Mme Elke Vanoverwaele : Head of the legal department of Embuild [NL]
11h50	-	12h00	Questions
12h00	-	13h00	Lunch (buffet)

AGENDA APRES-MIDI

MODÉRATEUR + LEGE FERENDA : Jean-Pierre Buyle est avocat depuis de nombreuses années et il a une pratique de l'arbitrage et de la conciliation. Il a enseigné dans différentes universités belges et est l'auteur de très nombreuses publications en droit financier et en droit pénal des affaires. Il a été bâtonnier au barreau de Bruxelles et président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone.

- 13h00 - 13h15 L'opportunité de l'arbitrage
PF. Nyst : président UCM (FR)
- 13h15 - 14h00 La loi sur l'arbitrage : Pays-Bas
Me M. Schepel : avocat au Barreau de Den Haag (NL)
Prof. Mr. C.A. Schwarz : professeur de droit commercial et des sociétés à la faculté de droit de l'Université de Maastricht (NL)
- 14h00 - 14h10 Questions
- 14h10 - 14h55 La loi sur l'arbitrage : Grand-Duché de Luxembourg
Me P. Hurt : avocat au barreau de Luxembourg (FR)
- 14h55 - 15h05 Questions
- 15h05 - 15h20 **Café**
- 15h20 - 16h00 La loi sur l'arbitrage : France
Me L. Marville : avocat auprès du Barreau de Paris (FR)
- 16h00 - 16h10 Questions
- 16h10 - 17h10 Arbitrage de lege ferenda : discussion libre
Me J. Vanden Eynde : avocat - président CAE/AKD (FR/NL)
Me J.-P. Buyle : avocat auprès du Barreau de Bruxelles (FR)

INSCRIPTIONS

Formation permanente : OBFG : 7 points. - Permanente vorming : OVB : 6 punten.

Pour valider votre inscription, veuillez payer 75€ par virement au compte CAE/AKD : BE16 3200 0764 4074 (communication : nom prénom +mail). L'inscription comprends le lunch (buffet).

Om uw inschrijving te bevestigen, gelieve €75 over te maken via overschrijving naar de rekening van CAE/AKD: BE16 3200 0764 4074 (vermelding: naam voornaam + e-mail). De inschrijving omvat de lunch (buffet).

